

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 13 avril 2015 à 20 h en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbaux du 2, 9 et 24 mars 2015
4. Finances
 - 4.1 Approbation du paiement des comptes
 - 4.2 Dépôt du rapport trimestriel
5. Période de questions réservée à l'assistance
6. Subventions, commandites et demandes
 - 6.1 Demande d'appui pour une demande au pacte rural : Association du Mont Rougemont
 - 6.2 Demande d'appui pour une demande au pacte rural : Société d'histoire des Quatre Lieux
 - 6.3 Demande de commandite : Club Gym-As
 - 6.4 Demande de commandite : L'ensemble vocal l'Air du temps
 - 6.5 Demande de participation à un tournoi de golf : Fondation Emergo
7. Avis de motion, lecture et adoption de règlements
8. Administration et greffe
 - 8.1 Autorisation d'une carte de crédit commerciale pour la municipalité de Rougemont
 - 8.2 Contrat de tonte de pelouse et entretien paysage 2015
 - 8.3 Engagement : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018
 - 8.4 Dépôt de la programmation de travaux de la Municipalité de Rougemont au Ministère des affaires municipales dans le cadre de la TECQ
 - 8.5 Service d'ingénierie pour les travaux de la 2^{ième} Avenue
 - 8.6 Services de laboratoires pour les travaux de la 2^{ième} Avenue
 - 8.7 Paiement du 7^{ième} décompte progressif – Nordmec Construction inc.
9. Urbanisme
 - 9.1 Demande CPTAQ, 1315, rang Double
 - 9.2 Demande CPTAQ lot 4 982 407 (rang Double)
10. Loisirs
 - 10.1 Achat de paniers de basketball pour le centre des loisirs
11. Voirie
 - 11.1 Asphaltage de l'entrée du garage

12. Services incendie
 - 12.1 Signature de l'entente intermunicipale en matière de communication incendie
 - 12.2 Acceptation de l'an 2 du Schéma de couverture de risques de la MRC de Rouville
13. Eau potable / Eaux usées
 - 13.1 Nettoyage du réservoir d'eau potable à l'usine de filtration
 - 13.2 Achat d'une nouvelle pompe de lavage
 - 13.3 Forages exploratoires
14. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité
15. Période de questions réservée à l'assistance
16. Levée de la séance.

Procès-verbal **Ouverture**

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Alain Brière, à 20 h.

Sont présents : Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1
 Monsieur Michel Arseneault, conseiller au district # 2
 Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3
 Monsieur Normand Lacroix, conseiller au district # 4
 Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5
 Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

formant quorum.

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

15-04-2609

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, en laissant l'item « *Autres sujets d'intérêts pour la municipalité* » ouvert.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2610

Adoption du procès-verbaux du 2, 9 et 24 mars 2015

Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter les procès-verbaux de la session ordinaire du 3 mars et des séances extraordinaires du 9 et 24 mars 2015.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2611

Approbation du paiement des comptes

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu d'approuver la liste des comptes du budget des activités financières au 13 avril 2015;

Pour un montant total de 168 665.20\$

D'approuver la liste des déboursés payés d'avance au 13 avril 2015 au montant de 169 156.46\$;

Que la secrétaire-trésorière ou le secrétaire-trésorier adjoint soient autorisés à les payer.

Vote pour : 6

Vote contre :

Dépôt du rapport trimestriel

Madame Kathia Joseph, directrice-générale, dépose le rapport financier pour le premier trimestre de 2015.

- 15-04-2612 Demande d'appui pour une demande au pacte rural : Association du Mont Rougemont**
 Il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu d'appuyer le projet « Le piedmont du mont Rougemont, une zone de rencontre » dans le cadre de la demande au Pacte rural de l'Association du Mont Rougemont.
 Vote pour : 5 Vote contre : 1 (M. Despots)
- 15-04-2613 Demande d'appui pour une demande au pacte rural : Société d'histoire des Quatre Lieux**
 Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'appuyer le projet pour l'installation d'un siège-élévateur d'escalier dans le cadre de la demande au Pacte rural de la Société d'histoire des Quatre Lieux.
 Vote pour : 6 Vote contre :
- 15-04-2614 Demande de commandite – Gym As**
 Il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu d'acheter une publicité format carte d'affaires au Club Gym As au montant de 75.00\$.
 Vote pour : 6 Vote contre :
- 15-04-2615 Demande de commandite : L'ensemble vocal l'Air du temps**
 Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'acheter une publicité format un douzième (1/12) de page à l'Ensemble vocal l'Air du temps pour un montant de 50.00\$.
 Vote pour : 6 Vote contre :
- 15-04-2616 Demande de participation à un tournoi de golf : Fondation Emergo**
 Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'acheter un billet au montant de 350\$ pour le tournoi de golf de la Fondation Emergo qui aura lieu le 10 juin prochain au Club de golf St-Jean
 Vote pour : 6 Vote contre :
- 15-04-2617 Autorisation d'une carte de crédit commerciale pour la municipalité de Rougemont**
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont fait affaire avec les caisses populaires Desjardins;
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont désire obtenir une carte de crédit commercial afin d'effectuer des achats liés strictement à la municipalité;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu que :
- Une demande auprès du Centre Financier aux Entreprises de Desjardins pour l'émission d'une carte de crédit Visa ayant une limite de crédit de 5000\$ soit faite;
 - La directrice générale, Madame Kathia Joseph soit l'unique détentrice, utilisatrice et signataire de la carte de crédit au nom de la municipalité de Rougemont;
 - Le relevé de la carte de crédit soit présenté chaque mois au comité finance.
- Vote pour : 6 Vote contre :
- 15-04-2618 Contrat de tonte de pelouse et entretien paysage 2014**
 Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu de donner le contrat d'entretien des pelouses et paysager à Couture Verdure pour 2015 avec deux années d'option au même tarif étant le plus bas soumissionnaire conforme pour un montant de 8 999 \$ avant taxes.
 Vote pour : 6 Vote contre :

15-04-2619

Engagement : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018

- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu que
- La municipalité de Rougemont s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
 - La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
 - La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire de la programmation des travaux jointe à la présente et tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire;
 - La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
 - La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2620

Dépôt de la programmation de travaux de la Municipalité de Rougemont au Ministère des affaires municipales dans le cadre de la TECQ

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu de déposer au Ministère des Affaires municipales la programmation des travaux prévus dans le cadre de la TECQ pour 2015 qui, pour l'instant, se résume à :

- la réfection de la 2^{ième} avenue (conduites sanitaires, pluvial, aqueduc et d'égouts si nécessaire);
- La réfection de la Petite-Caroline sur une longueur de 800 mètres.

La municipalité se garde le droit de présenter d'autre demande au Ministère en autant que celle-ci cadre dans les priorités émises.

15-04-2621

Service d'ingénierie pour les travaux de la 2^{ième} Avenue

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont désire effectuer en 2015 la réfection de la 2^{ième} Avenue;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront effectués et subventionnés dans le cadre de la TECQ 2014-2018;

CONSIDÉRANT QUE les travaux vont nécessiter les services professionnels pour la réalisation de plans et devis et la surveillance des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu d'accepter l'offre de service de Dave Williams, ingénieur pour les services d'ingénierie décrit au document et ce, pour un montant de 21 500\$ avant taxes.

Cette acceptation est conditionnelle à ce que la programmation des travaux de la municipalité de Rougemont soit accepté par le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire dans le cadre de la TECQ 2014-2018.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2622

Services de laboratoires pour les travaux de la 2^{ième} Avenue

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu d'accepter l'offre de service d'EXP Laboratoires pour l'étude géotechnique et la caractérisation environnementale phase 1 au montant de 7 435.00 \$ avant taxes pour les travaux de réfection de la 2^{ième} avenue. Ce contrat est conditionnel à ce que la programmation des travaux de la municipalité de Rougemont soit acceptée par le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire dans le cadre de la TECQ 2014-2018.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2623

Paiement du 7^{ième} décompte progressif – Nordmec Construction inc.

Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'autoriser le paiement de 18 511.93\$ incluant les taxes représentant la moitié de la retenue contractuelle (5%) pour les travaux effectués lors de l'installation du troisième filtre par Nordmec Construction inc.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2624

Demande CPTAQ 1315, rang Double

CONSIDÉRANT QUE Ferme Daniel Dutilly Inc., le « Demandeur » s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'obtenir, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, une autorisation pour un lotissement et pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE le projet concerne le lot 1 715 105 du cadastre du Québec et totalise une superficie d'environ 4980 mètres carrés;

- CONSIDÉRANT QUE** le projet consiste à déplacer le droit acquis, de la résidence sise au 1315, rang Double, vers le bordure de la voie de circulation;
- CONSIDÉRANT QUE** le lot est desservi par l'aqueduc et les égouts;
- CONSIDÉRANT QUE** l'emplacement est en bordure du périmètre urbain;
- CONSIDÉRANT QU'** aucun nouveau bâtiment d'élevage n'est autorisé dans la zone où est situé le projet et par conséquent, le projet n'affecte en rien les établissements de production animale;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet respecte le règlement de contrôle intérimaire de la MRC;
- CONSIDÉRANT QU'** en vertu des documents déposés à la municipalité, l'ensemble de la demande semble respecter les critères de décision prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;
- EN CONSÉQUENCE,** Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'appuyer la demande d'autorisation du Demande, soit l'utilisation à des fins autres que l'agriculture et un lotissement sur du lot 1 715 105 du cadastre du Québec.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2625

Demande CPTAQ lot 4 982 407

- CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Yves Charest, le « Demandeur » s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'obtenir, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, une autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet concerne le lot 4 982 407 du cadastre du Québec et totalise une superficie d'environ 612 mètres carrés;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet consiste à construire une résidence unifamiliale;
- CONSIDÉRANT QUE** le terrain a déjà obtenu un avis favorable suite à une déclaration pour permettre la construction d'une résidence;
- CONSIDÉRANT QUE** le lot est desservi par l'aqueduc et les égouts;
- CONSIDÉRANT QUE** le l'emplacement est en bordure du périmètre urbain;

- CONSIDÉRANT QUE** le site fait partie de la demande d'exclusion 407845 demandée par la municipalité de Rougemont;
- CONSIDÉRANT QU'** aucun nouveau bâtiment d'élevage n'est autorisé dans la zone où est situé le projet et par conséquent, le projet n'affecte en rien les établissements de production animale;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet respecte le règlement de contrôle intérimaire de la MRC;
- CONSIDÉRANT QU'** en vertu des documents déposés à la municipalité, l'ensemble de la demande semble respecter les critères de décision prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;
- EN CONSÉQUENCE,** Il est proposé par Michel Arseneault et résolu d'appuyer la demande d'autorisation du Demandeur, soit l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 4 982 407 du cadastre du Québec.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2626

Achat de paniers de basketball pour le centre des loisirs

Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'acheter deux paniers de basketball pour le centre des loisirs au montant de 1207.50\$ chacun ainsi que les frais pour les fixer solidement au sol.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2627

Asphaltage de l'entrée du garage municipal

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu de procéder à l'asphaltage de l'entrée du garage municipal pour d'une superficie d'environ 2000 pieds carré pour un montant maximal de 5500 \$.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2628

Signature de l'entente intermunicipale en matière de communication pour les Services de sécurité incendie

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'accepter l'entente intermunicipale en matière de communication pour les Services de sécurité incendie tel que rédigé par la MRC de Rouville et d'autoriser le maire, Monsieur Alain Brière, et la directrice générale, Madame Kathia Joseph, à signer ladite entente.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2629

Acceptation du rapport d'activités annuelles de l'an 2 du Schéma dans le cadre du Schéma de couvertures de risques de la MRC de Rouville

CONSIDÉRANT QUE le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Rouville, ci-après appelé « Schéma », est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2012;

CONSIDÉRANT QUE l'action 3 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie oblige la MRC de

Rouville à produire un rapport d'activités annuelles et de le transmettre au Ministère de la Sécurité publique et aux municipalités, et ce, dans le délai prescrit, tel que définie dans l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q. c. S-3.4);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de la MRC de Rouville doivent transmettre tous les informations nécessaires à la rédaction de ce rapport, tel que définie à l'action 4 du Schéma;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu que la Municipalité de Rougemont adopte le rapport d'activités annuelles de l'an 2 du Schéma produit par le coordonnateur en sécurité incendie et permet la transmission de ce rapport au Ministère de la Sécurité publique ainsi qu'aux municipalités de la MRC de Rouville.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2630

Nettoyage du réservoir d'eau potable à l'usine de filtration

Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'accepter la soumission de Dassylol pour le nettoyage du réservoir d'eau potable au coût de 10 000\$.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2631

Achat d'une nouvelle pompe de lavage

Il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu d'accepter la soumission de Danovar inc. pour l'achat d'une pompe de lavage à turbine au montant de 15 750\$ avant taxes.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2632

Forages exploratoires

Il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu d'engager Benoit Poirier Puisatier afin d'effectuer des forages exploratoires sur les lots 1 714 534 et 1714 546 pour un montant ne dépassant pas 10 000\$ à la condition que le propriétaire des lots accepte de signer une entente de recherche en eau potable, laquelle entente sera signée par la directrice générale.

Vote pour : 6

Vote contre :

15-04-2633

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour : 6

Vote contre :

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussigné certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 8^e jour d'avril 2014

Kathia Joseph
Directrice générale et secrétaire trésorière

.....
Secrétaire-trésorière

.....
Maire